ENSEIGNEMENT CATÉCHISTIQUE

Le catéchisme peut et doit s'enseigner à la maison, à l'école et à l'église.

I. A a maison. — Le foyer domestique est la première école de l'enfant. Ses premiers maîtres sont les parents qui ont charge de son corps et de son âme. Au père et à la mère incombe le devoir d'enseigner à l'enfant les notions religieuses qui lui sont nécessaires pour éclairer sa conscience dans le premier usage de sa liberté, et pour le mettre en état de recevoir avec fruit les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Cet enseignement doit embrasser les formules de prières, qui donnent à la piété son premier aliment et à l'âme ses premières ailes pour monter vers Dieu, et, de plus, les vérités chrétiennes dont la connaissance est nécessaire de nécessité de moyen.

Plus que jamais, il importe que les parents comprennent bien et remplissent exactement la tâche si grave qui leur est imposée par la nature et par Dieu. C'est une obligation personnelle, dont ils ne peuvent se décharger sur personne, et qui réclame de leur part une consciencieuse application.

MM. les curés ne manqueront pas de revenir souvent, d'insister sur cette obligation, d'en faire connaître la nature et la gravité. Ils s'assureront, de la sorte, dans la personne des parents, des auxiliaires indispensables pour la formation chrétienne des enfants.

2. A l'école.—Mais c'est à l'école, évidemment, que l'enfant trouvera les moyens de développer et d'éclaircir des notions qui n'ont pu être qu'ébauchées à la maison. Grâces à Dieu, la science religieuse et la science profane n'ont pas divorcé, chez nous. On admet pour l'enfant le droit rigoureux à recevoir de ses maîtres la connaissance des vérités de la foi en même temps que celle des vérités naturelles. On sait que l'éducation qui ne s'éclaire pas principalement au foyer de la lumière divine est une éducation stérile et presque toujours périlleuse. Voilà pourquoi le catéchisme tient un rang d'honneur parmi nos manuels scolaires. Voilà pourquoi aussi nos instituteurs et nos institutrices sont les si utiles et les si dévoués collaborateurs du prêtre dans l'enseignement de la religion.